



Affaire Benalla :

L'UNSA Police reçu par le ministre de l'Intérieur

Mardi 31 juillet 2018, une délégation UNSA Police composée d'Olivier Varlet, secrétaire général adjoint et de Thomas Toussaint, délégué national CRS a été reçue par le ministre de l'Intérieur au sujet de l'affaire dite «Benalla».

Au cours de l'audience qui s'est tenue au ministère de l'Intérieur, la délégation UNSA Police a rappelé à Monsieur le ministre de l'Intérieur que le fait d'avoir affaire à des «non-professionnels» engendre inéluctablement des dérapages.

Il a convenu que la sécurité intérieure doit rester exclusivement du domaine de la police nationale, et par conséquent de ses fonctionnaires.

Notre délégation a lourdement insisté sur le fait que l'UNSA Police s'opposerait catégoriquement à toute volonté manipulatrice de faire porter sur les fonctionnaires de police les conséquences des multiples dysfonctionnements constatés dans cette affaire.



La position de l'UNSA Police sur l'affaire Benalla a été clairement exposée au ministre.

« Cette audience a permis de faire part du profond mécontentement des fonctionnaires de police suite au discrédit jeté sur notre institution dans cette affaire. »

-La délégation
UNSA Police

UNSA/FASMI, FEDERATION AUTONOME DES SYNDICATS DU MINISTERE DE L'INTERIEUR



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES



Autonome et indépendant

www.unsa-police.fr